



## Diplôme d'Etat d'Educateur technique spécialisé *Sortants de 2013*

Dans l'objectif d'adapter l'outil de formation régional et les projets pédagogiques de chaque institut aux besoins des employeurs et des publics en attente de formation, le Conseil régional d'Auvergne, les instituts de formation et les professionnels ont souhaité analyser le suivi de l'insertion professionnelle des élèves et étudiants formés.

C'est dans cette optique qu'a été élaboré un dispositif d'enquête pérenne à destination des élèves et étudiants présentés au diplôme d'Etat portant, notamment, sur leur devenir à 6 et 12 mois. La première vague de l'enquête a concerné les sortants de formation de 2012 (cf. parutions de mars et avril 2014), la seconde, présentée ci-après, ceux de 2013, soit 1 787 personnes.



## LE DISPOSITIF D'ENQUÊTE

Le questionnaire a été conçu et administré par le CARIF OREF Auvergne et la Région. L'enquête 2014 s'est déroulée en deux phases, de février à avril pour l'interrogation à 6 mois et de septembre à novembre pour le suivi à 12 mois. La Région a procédé à des relances téléphoniques ciblées visant à améliorer le taux et la qualité des réponses.

L'enquête balayait l'ensemble de la situation de la personne, de sa situation antérieure jusqu'au suivi à 12 mois :

- ✓ la situation avant l'entrée en formation (le lieu de résidence antérieure\*, le statut et l'expérience professionnels, le dernier diplôme obtenu, le suivi d'une préparation au concours...),
- ✓ la situation pendant la formation (le statut professionnel, la formation partielle, l'aide financière reçue...),
- ✓ la situation à 6 mois et celle à 12 mois après la sortie de formation avec :
  - ✓ le type de situation (emploi, sans emploi...),
  - ✓ en cas d'emploi, le poste occupé, le contrat (type, durée, temps de travail, salaire...), l'employeur (secteur d'activité, taille, lieu de travail\*), la durée et les modalités d'obtention du poste,
  - ✓ en cas de formation, le type et le lieu\*,
  - ✓ et, si la personne était sans emploi, la cause et sa situation détaillée.

## L'ANALYSE DU TAUX DE RÉPONSE

Au cours de l'année 2013, une session d'examen s'est déroulée pour la formation d'éducateur technique spécialisé (juin). Pour rappel, la durée de cette formation étant de 3 ans, l'essentiel des personnes interrogées a donc débuté sa formation en 2010.

**5 des 10** sortants ont répondu aux questionnaires à 6 et 12 mois, soit un taux de **50%**, supérieur au taux de réponse global toutes formations sanitaires et sociales confondues (37%) et à celui des seuls sortants de formations sociales (32% soit 125 répondants pour 393 sortants).

L'analyse des éléments de profil des répondants montre qu'ils sont **représentatifs de l'ensemble de la population enquêtée**.

Dans la suite du document, les résultats afférents au diplôme sont comparés à ceux de l'ensemble des diplômés des formations sociales.

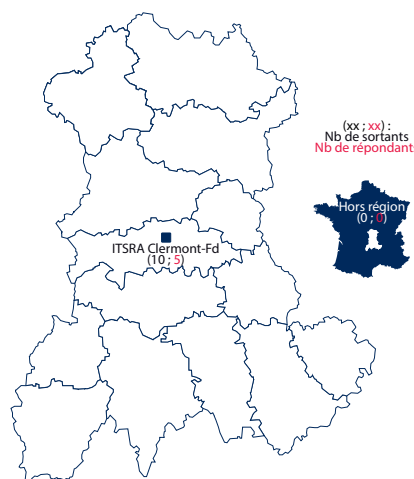
\* Les lieux ou territoires correspondent au COTEF, COmité Territorial Emploi Formation.



## LE PROFIL DES RÉPONDANTS

Sur les 5 répondants :

- ✓ 3 sont des **femmes**.
- ✓ 2 ont **moins de 25 ans\***, 2 plus de 50 ans et 1 **entre 25 et 29 ans**.
- ✓ tous mentionnent l'**obtention du diplôme**.
- ✓ tous sont formés sur le **COTEF de Clermont-Ferrand**, un seul institut proposant cette formation en Auvergne (cf. carte ci-contre).



## LA SITUATION DES RÉPONDANTS AVANT L'ENTRÉE EN FORMATION

Sur les 5 répondants :

- ✓ 3 résidaient sur le **COTEF de Clermont-Ferrand** avant leur entrée en formation, 1 sur le territoire de **Moulins** et 1 sur **Aurillac**.
- ✓ 2 étaient **élèves ou étudiants** avant d'entrer en formation et 3 **actifs en emploi**.
- ✓ 4 avaient une **expérience professionnelle antérieure** ; pour 2 d'entre eux, dans le secteur sanitaire et social.
- ✓ 3 étaient titulaires d'un diplôme de **niveau bac** avant leur entrée en formation, 1 d'un **niveau supérieur au bac** et 1 d'un **niveau inférieur**. Cette prépondérance du niveau 4 est confirmée par l'examen des principaux diplômes, 3 répondants détenant un bac professionnel ou un BP.
- ✓ A l'entrée en formation, 4 répondants avaient obtenu leur dernier diplôme depuis **moins de 10 ans** (en moyenne depuis 6,2 ans).
- ✓ aucun ne déclare avoir suivi de **préparation au concours**.

## LA SITUATION DES RÉPONDANTS PENDANT LEUR FORMATION

Sur les 5 répondants :

- ✓ 2 avaient le **statut d'élève ou d'étudiant** pendant la formation et 2 **celui d'actif**, salarié ou demandeur d'emploi.
- ✓ tous déclarent avoir **bénéficié d'une aide ou d'une ressource financière** pour leur vie quotidienne. Ils citent une rémunération de leur employeur (2 citations), une allocation de Pôle Emploi, une aide de la CAF (APL...) ou une autre aide.

\* L'âge calculé est celui à la sortie de formation. En absence de redoublement (information non disponible dans l'enquête), l'âge estimé à l'entrée est de 3 ans inférieur.



## LA SITUATION 6 MOIS APRÈS LA SORTIE DE FORMATION

Sur les 5 répondants :

✓ 4 étaient **en emploi 6 mois après la formation** (80% pour l'ensemble des répondants des formations sociales) et 1 en recherche d'emploi.

**NB : l'analyse se concentre, par la suite, sur la situation d'emploi.**

Sur les 4 répondants :

- ✓ seulement 2 exerçaient le métier **d'éducateur technique spécialisé** et 2 celui d'éducateur spécialisé.
- ✓ 2 étaient **en CDD ou CTI** (63% pour l'ensemble des répondants des formations sociales) et 2 en **emploi stable\*** (*versus* 33%).
- ✓ 2 occupaient un emploi **de durée inférieure à 6 mois** (*versus* 35%) et 2 un emploi à **durée indéterminée**.
- ✓ tous exerçaient leur activité **à temps plein** (*versus* 63%).
- ✓ 1 exerçait son activité au sein d'un **établissement accompagnant des publics handicapés**, 1 au sein d'un **établissement de protection de l'enfance** et 2 dans une **autre activité**.
- ✓ 3 exerçaient leur activité au sein d'un établissement **de moins de 50 salariés**.
- ✓ 2 déclaraient gagner **moins de 1 600 euros nets mensuels** (*versus* 95%). Le salaire net mensuel moyen est de **1 600 €**, supérieur à celui perçu par l'ensemble des répondants des formations sociales (1 184 €).
- ✓ 1 des 2 répondants a obtenu son emploi au maximum **3 mois après sa sortie de formation** (*versus* 76%). La candidature spontanée et l'employeur précédent sont les modes d'obtention de l'emploi les plus fréquents (2 citations chacun), devant les relations personnelles.
- ✓ 3 **travaillaient en Auvergne**, tous sur leur lieu de résidence antérieur à leur entrée en formation.

## LA SITUATION 12 MOIS APRÈS LA SORTIE DE FORMATION

Sur les 5 répondants :

✓ 4 étaient **en emploi 12 mois après la formation** (76% pour l'ensemble des répondants des formations sociales) et 1 en recherche d'emploi.

**NB : l'analyse se concentre, par la suite, sur la situation d'emploi.**

Sur les 4 répondants :

- ✓ 2 exerçaient le métier **d'éducateur technique spécialisé**, 1 celui d'éducateur spécialisé et 1 un autre métier.
- ✓ tous étaient **en CDI** (*versus* 37%).
- ✓ 3 occupaient un emploi à **durée indéterminée**.
- ✓ tous exerçaient leur activité **à temps plein** (*versus* 66%).
- ✓ 2 exerçaient leur activité au sein d'un **établissement accompagnant des publics handicapés** et 2 dans une **autre activité**.
- ✓ tous exerçaient leur activité au sein d'un établissement **de moins de 50 salariés**.
- ✓ 2 déclaraient gagner **moins de 1 600 euros nets mensuels** (*versus* 95%). Le salaire net mensuel moyen est de **1 575 €**, supérieur à celui perçu par l'ensemble des répondants des formations sociales (1 249 €).
- ✓ 2 ont obtenu leur emploi au maximum **3 mois après leur sortie de formation** (*versus* 51%). Sont cités comme modes d'obtention de l'emploi les plus fréquents l'annonce Pôle emploi, l'employeur précédent ou les relations personnelles (1 citation chacun).
- ✓ tous **travaillaient en Auvergne**, dont 3 sur leur lieu de résidence antérieur à leur entrée en formation.

\* : CDI, stagiaires/titulaires de la FP, professions libérales

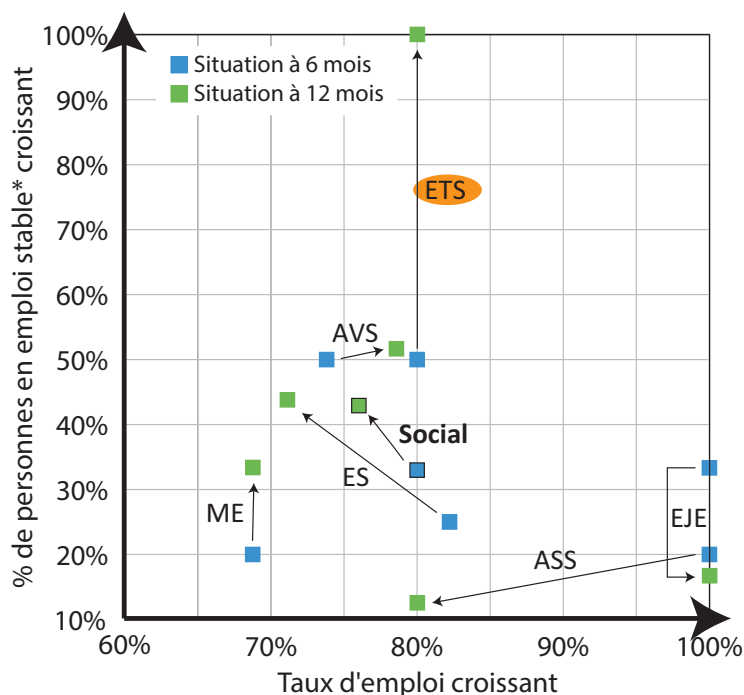


## SYNTHÈSE

### Taux d'emploi et stabilité

Les sortants de formation d'éducateur technique spécialisé enregistrent un **maintien du taux d'emploi et une croissance significative de la part d'emploi stable** entre la situation à 6 mois et celle à 12 mois. Ils se différencient, à ce titre, de l'ensemble des sortants de formations sociales.

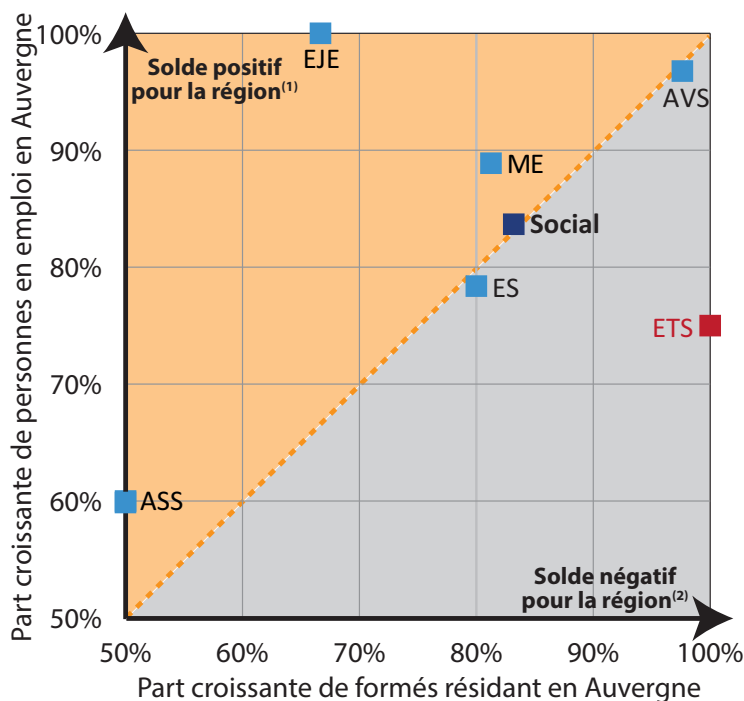
Ainsi, le taux d'emploi des éducateurs techniques spécialisés reste constant à 80% (*versus* -4 points en 6 mois pour l'ensemble des répondants des formations sociales). Le taux d'emploi stable évolue +50 points en 6 mois (*versus* +10 points).



### Lieux de résidence antérieure et de travail à 6 mois

Pour la région, le **solde des éducateurs techniques spécialisés est négatif**. Ainsi, les formés étaient à 100% des résidents auvergnats et 75% d'entre eux sont restés pour travailler en Auvergne.

La situation diffère de celle de la moyenne toutes formations sociales confondues (solde nul).



(1) : plus de personnes en emploi que de personnes formées  
 (2) : moins de personnes en emploi que de personnes formées

Les résultats sont à interpréter avec précaution en lien avec la faiblesse du nombre de personnes enquêtées et répondantes. Ils sont, par ailleurs, à confirmer par le suivi de plusieurs cohortes de sortants de formation.

# L'INSERTION DES SORTANTS DE FORMATIONS PARAMÉDICALES ET SOCIALES

## GLOSSAIRE

**ASS** : Assistant de service social

**AVS** : Auxiliaire de vie sociale

**Bac ST2S-SMS** : Bac technologique Sciences et Technologies de la Santé et du Social, a remplacé le bac Sciences Médico-Sociales en 2007

**BEP CSS** : Brevet d'Etudes Professionnelles Carrières Sanitaires et Sociales

**CCCA** : Centre de Cure Ambulatoire en Alcoologie

**CHRS** : Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale

**DE** : Diplôme d'Etat

**EJE** : Educateur de jeunes enfants

**ES** : Educateur spécialisé

**ETS** : Educateur technique spécialisé

**FJT** : Foyer de Jeunes Travailleurs

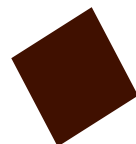
**Formation partielle** : cursus partiel suivi par des personnes titulaires de certains titres ou diplômes, ou s'inscrivant dans le cadre d'un parcours VAE

**FP** : Fonction Publique

**ME** : Moniteur éducateur

**Préparation** : suivi d'une préparation au concours d'entrée en formation

**TISF** : Technicien d'intervention sociale et familiale



**Contact : CARIF OREF Auvergne**

16b rue Fontgiève - 63 000 Clermont-Ferrand

Tél. : 04 73 19 01 40 / Fax : 04 73 37 31 63

Portail : <http://www.formationauvergne.com/>

<http://www.pro.formationauvergne.com/>

Mail : [oref@cariforef-auvergne.org](mailto:oref@cariforef-auvergne.org)

